



Avis d'appel à candidatures (Affichage Public)

COMMUNE DE DOMANCY

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Maire de la commune de Domancy informe les responsables des associations locales qu'il va être procédé à la nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS, conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé, outre le Maire qui le préside, de membres élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire.

Le Maire doit obligatoirement nommer des représentants des associations suivantes :

- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- Les associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- Les associations de personnes handicapées du département ;
- Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Modalités de candidature : Les associations mentionnées ci-dessus sont invitées à proposer une liste de candidats (comportant au moins 3 noms sauf impossibilité dûment justifiée) afin de permettre au Maire d'effectuer son choix.

Les propositions de candidatures doivent être adressées par écrit à Monsieur le Maire :

- **Par courrier :** Mairie de Domancy – 419 route de Létraz – 74700 Domancy
- **Par dépôt :** À l'accueil de la Mairie à l'adresse ci-dessus
- **Par mail :** dgs@domancy.fr

Date limite de réception des candidatures : le 22 Avril 2026 à 17h00.

Fait à Domancy, le 02 Avril 2026.

Madame Le Maire,
Caroline SEIGNEUR.

